

Témoins

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série - N° 45 - Juillet - Août - Septembre 2011 - 2,30 €

Médias et présidentielle QUI INFLUENCE QUI ?

POLITIQUE ET MÉDIAS ... LA CHAÎNE D'UNION

VOUS DÉSIREZ PASSER
SUR QUELLE CHAÎNE ?...
ELLES SONT TOUTES
À MOI ...



le
snj
cgt

Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris - Case 570 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.

E-mail : snj@cgt.fr - Site Internet : www.snj.cgt.fr

Casanova est bon vendeur

Le 22 juillet dernier, soixante-huit jeunes travailleurs norvégiens étaient abattus sur l'île d'Utoya, près d'Oslo. Quelques heures auparavant, un attentat avait fait huit morts dans la capitale norvégienne. La presse unanime a condamné ces actes terroristes et l'effroyable tuerie s'est retrouvée, à juste titre, à la une de nos quotidiens. Mais cette fois, ce n'était pas Al-Qaïda qui en voulait à la civilisation occidentale. Le terroriste Anders Breivik est un jeune Norvégien « de souche », se présentant comme un fondamentaliste chrétien, un croisé en lutte contre l'islam et le marxisme. Les massacres en devenaient-ils moins dignes d'intérêt médiatique ? Une étude d'Acrimed¹ démontre en effet que les événements de Norvège ont tenu la une beaucoup moins longtemps que les attentats de Madrid (mars 2004) ou de Londres (juillet 2005), le pompon revenant aux hebdomadaires *le Point* et *l'Express* qui ont préféré consacrer leur couverture, le premier à Nietzsche, le second à... Casanova. C'est vrai qu'en été, le sexe est beaucoup plus vendeur.

1. Article de Julien Salingue sur www.acrimed.org, 2 août 2011.

Hoog est mauvais menteur

Le 17 août, *le Canard enchaîné* révélait qu'Emmanuel Hoog, PDG de l'AFP, avait confié à Média9 Conseils une mission de lobbying pour promouvoir la proposition de loi du sénateur UMP Jacques Legendre, qui vise à modifier la « gouvernance » de l'AFP. Un projet qui a suscité une levée de boucliers en interne et qu'on croyait remisé, au moins provisoirement. Emmanuel Hoog a mis six jours pour démentir mollement, en se gardant de demander un droit de réponse au *Canard*. Et pour cause. Le SNJ-CGT de l'AFP a eu copie d'une lettre datée du 10 juillet, de Pierre-Jérôme Henin, président de Média9, qui remercie Emmanuel Hoog de sa « confiance » avec cette « importante mission », qui « consistera à déployer une stratégie et un dispositif d'influence » pour « faire adopter la proposition de loi ». L'échéance de la mission est précisée (1er mars 2012), ainsi que les honoraires (plus de cent mille euros). Elle suppose notamment de « produire les éléments de langage aux différentes cibles, interlocuteurs et porte-parole ». Un détail : Pierre-Jérôme Henin a été conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Élysée et chargé de la communication de l'UMP lors des élections européennes de 2009.

Lagardère est piètre acteur

Plus d'un million et demi d'internautes se sont gondolés sur YouTube devant la vidéo d'Arnaud

Lagardère révélant au monde que sa relation avec la top-modèle de 20 ans Jade Foret, « c'est du sérieux ». Sourires béats, petits bisous, poses lascives : le niveau est à peine celui d'une mauvaise sitcom. « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? » se demande *la Tribune*, qui pointe « la désinvolture avec laquelle Arnaud Lagardère, 50 ans, conduit son groupe », qui comprend notamment, pour sa partie médias, *le JDD*, *Paris Match*, *Elle*, Europe 1, Virgin Radio... *La Tribune* a recolté une plainte en diffamation. Le SNJ-CGT de Lagardère se pose pourtant les mêmes questions. « Où va le groupe ? », interroge Jean-Luc Bertet, représentant syndical auprès du CE. Il évoque un patron « très imprévisible », qui a « changé de stratégie plusieurs fois ». Arnaud Lagardère, semble-t-il plus intéressé par le sport, a déjà vendu les éditions internationales du groupe. « On s'interroge sur ce qu'il compte faire de ce qui reste. Va-t-il vendre des titres français ? Des rumeurs font état de cession de la presse populaire (*France Dimanche* et *lci Paris*) ou de *Télé 7 jours*... Rien de fondé, mais cela révèle une défiance des salariés envers l'actionnaire », ajoute Jean-Luc Bertet.

■ EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 48 18 81 78 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins.

Nouvelle série, n° 45 -
Juillet - Août - Septembre 2011

SOMMAIRE

MÉDIAS & PRÉSIDENTIELLE

Entretien avec Henri Maler, maître de conférence à l'université Paris 8, coanimateur d'Acrimed
..... 4

La bipolarisation guette encore
..... 6

Suivre l'actu du FN dans un quotidien communiste
..... 7

PROFESSION : REPORTER

"Nous passons pour des gêneurs", interview de Bertrand Rosenthal
..... 8

Les reporters sont fatigués
..... 10

PQR : "Gérer des flux"
..... 11

FOTOLIA

La banque d'images qui creuse la tombe des photographes
..... 12

SIPA PRESS

Vers une "agence filaire low cost"
..... 13

PIGISTES

Pour l'abrogation de l'accord d'étape
..... 14

COUP DE GUEULE

Taxer les riches : une supercherie médiatique
..... 15

INTERNATIONAL

FEJ : les statuts au cœur de l'assemblée annuelle de Belgrade
..... 16

Serbie : les journalistes ont toujours des droits à conquérir
..... 17

Grèce : le chômage frappe aussi les journalistes
..... 18

CONCENTRATION

Rachat de *l'Est républicain* : un chèque en blanc au Crédit Mutuel
..... 19

VIE SYNDICALE

Une rupture pas si "conventionnelle" que ça...
..... 20

NEWS

En direct des rédactions 21

Retrouvez d'autres articles sur notre site, www.snj.cgt.fr, en complément de ce numéro à la rubrique : Le syndicat / Publications / *Témoins / Témoins 45*

Témoins.

Revue trimestrielle
du Syndicat national
des journalistes CGT

Responsable de la publication :
Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :
Dominique Candille, Ludovic Finez,
Michel Frison, Michèle Herzberg,
Patrick Kamenka, Patrick Lafayette,
Emmanuel Le Coz, Laurent Mardelay,
Jean-François Téaldi, Jean Tortrat,
Alain Vernon.

Photos : Éric Cabanis, Ludovic Finez,
Thomas Ribolowski.

Dessin de couverture :
Christian Antonelli.

Révision : Francis Ambrois.

Secrétaire de rédaction :
Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique :
Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire :
0911 S 06290. N° ISSN : 1281-1343

Adéu Claude

Le 4 octobre dernier, Claude Candille nous quittait, victime d'un cancer. Sa disparition a été un choc. Sûrement une délivrance pour lui, qui souffrait atrocement depuis des mois. Nous savions que les traitements médicaux étaient

malheureusement sans effet, mais personne n'arrivait à croire en son départ. Je pense à sa famille, à ses enfants, à Dominique.

Dominique et Claude représentaient pour moi un couple exemplaire, inséparable. Journalistes, militants, et surtout amoureux depuis quarante ans, mariés depuis 1972 après s'être rencontrés lors de réunions étudiantes. Un couple qui avait vécu et participé à l'histoire politique et syndicale de ces quarante dernières années. Et de quelle manière ! Le prochain numéro de *Témoins* rendra longuement hommage à Claude, photographe pendant trente ans à l'hebdomadaire de la CGT, *la VO*, devenu *la Nouvelle Vie ouvrière*. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des équipes de *la NVO* et sa directrice, Agnès Naton, pour les pages consacrées à Claude dans le numéro du 21 octobre. Ses photos, plus qu'émouvantes, nous rappellent un temps où il était encore possible de photographier la vie au travail dans des usines et des entreprises aujourd'hui inaccessibles. Des clichés d'anonymes, de travailleurs que l'on ne voit jamais, à qui Claude rendait toute leur dignité. Claude était un témoin engagé, un vrai militant, défenseur acharné des précaires de la profession. Pendant dix-huit ans, il a siégé pour le SNJ-CGT à la Commission de la carte, où il a permis que les droits des pigistes soient reconnus. Il a tenu toute sa place au sein de la commission, avec un sérieux et une intégrité salués par tous. Claude nous a quittés alors que la précarité galope,



Photo : Thomas Fibrolewski

que la convention collective et la loi Cressard sont bafoués au quotidien par des patrons décomplexés et sans scrupules¹. Enfin, Claude était ce fier Catalan amoureux de son pays, de sa culture, admirateur fervent de l'USAP, le club de rugby de Perpignan. Peu de temps avant son décès, nous évoquions les performances de « son » club, mais aussi celles, médiocres, de l'équipe de France, qui le faisaient enrager. Équipe qui l'a finalement entendu en haussant nettement son niveau de jeu en finale de la Coupe du monde. Malheureusement, Claude n'était plus là pour profiter de ces moments. Alors, merci Claude pour tout ce que tu as fait. Il nous reste à poursuivre l'action, à amplifier la lutte, dans une période critique où l'ensemble de la profession subit les assauts du pouvoir et des puissances économiques.

Emmanuel Vire
Secrétaire général du SNJ-CGT

1. J'invite d'ailleurs l'ensemble des militants et sympathisants du syndicat à signer la pétition réclamant l'abrogation du protocole d'étape pigistes de 2008, pétition initiée par le SGJ-FO et le SNJ-CGT et soutenue par la CNT (voir page 14).

“Les médias ne sont pas ils exercent un pouvoir d’”

Entretien avec Henri Maler, maître de conférence à l’université Paris 8, coanimateur d’Acrimed.

Propos recueillis par Emmanuel Vire

Fondée en 1996, l’association Action-Critique-Médias (Acrimed) réunit des journalistes et des salariés des médias, des chercheurs et des universitaires, des acteurs de la vie associative, syndicale et politique. Elle se donne notamment pour objectif de rendre sensible, par une critique radicale et intransigeante, la nécessité, voire l’urgence, d’une transformation en profondeur

des médias et des métiers du journalisme. L’association a publié quelques livres, anime un site Internet (www.acrimed.org) et, depuis le 1^{er} octobre, édite un magazine trimestriel, *Médiacritique(s)*.

Témoins : *La présidentielle de 2012 pourrait déboucher sur une alternance et le retour de la gauche au pouvoir. En même temps, la question des médias semble avoir disparu du débat public. Ce qui n’est pas une surprise dans un moment de crise économique et sociale très forte...*

Henri Maler : Ce n’est pas une surprise, en effet. Et l’on peut aisément comprendre que la question des médias ne constitue pas une préoccupation prioritaire des citoyens et/ou des militants. Mais la crise n’explique pas tout. Trop souvent, les forces politiques dont on serait en droit d’attendre qu’elles affrontent cette question ne le font qu’occasionnellement et préfèrent se dérober.

Comment peut-on expliquer cette frilosité ?

Elle s’explique d’abord par la croyance dans une toute-puissance des médias, qui disposeraient d’un droit de vie et de mort politiques sur les forces politiques et les candidats qui ne se soumettraient pas à leurs diktats. Les médias ne sont pas tout-puissants, mais ils exercent un pouvoir d’intimidation redoutable. Il reste que la frilosité dont vous parlez

s’explique surtout par une sous-estimation des enjeux et des problèmes à affronter.

Des programmes existent pourtant. Quelles appréciations portez-vous sur eux ?

De façon générale, les propositions existantes (y compris les nôtres) n’ont pas pris la mesure de l’ampleur des effets, souvent ravageurs, de la conjugaison de la révolution numérique et de la contre-révolution libérale. Mais il y a programme et programme. Celui du Parti socialiste nous semble minimaliste, celui du Front de gauche encore très incomplet. Nous l’avons expliqué sur notre site, et nous attendons les autres. Si l’on retient le meilleur, disons que des convergences se dessinent dans la perspective d’une appropriation démocratique des médias. La liste est longue. Mais on peut donner quelques exemples : constitution d’un service public de l’information et de la culture, adossé à un secteur public renforcé et à des médias associatifs, défense dans ce but de l’AFP, constitution d’un Conseil national des médias, redéfini dans sa composition et ses missions, lois anti-concentrations... À quoi il faut ajouter – et cela n’est guère consensuel – la « déprivatisation » de TF1 et la renationalisation de TDF et de France Télécom. À l’heure de la convergence technologique, la transformation du paysage médiatique ne concerne pas seulement le périmètre des médias



tout- puissants, mais l'intimidation redoutable

traditionnels. En quelques mots, on ne peut donner qu'un aperçu de ce qui doit changer. Mais les programmes ne sont pas tout. Ce ne sont que des chiffres de papier si on ne les agite qu'à la veille des échéances électorales, sans entretenir une contestation permanente de l'ordre médiatique existant. Nous nous y employons avec nos partenaires « naturels » : les syndicats de journalistes et de salariés des médias et les médias associatifs.

Vous n'avez pas évoqué la situation des rédactions et des journalistes...

Nous savons que le nombre de journalistes diminue et que la profession est soumise à une précarisation galopante. Des mesures s'imposent pour renforcer les droits des journalistes (notamment par la reconnaissance du statut juridique des rédactions), améliorer leur formation et soumettre l'octroi des aides à la presse au respect des droits sociaux des journalistes, et en particulier à la résorption de la précarité.

Dans les rédactions, les pressions se multiplient. Pressions à la fois politiques mais aussi économiques.

Le contenu des publications est de plus en plus dicté par les volontés des annonceurs. Ainsi, il y a quelques semaines, dans le deuxième groupe de presse magazine, Prisma Presse, un sujet sur la collaboration économique pendant l'Occupation mettant en cause Louis Vuitton a été retiré au dernier moment du sommaire. Décision dictée par la publicité et la crainte de voir le principal annonceur (LVMH) geler ses investissements publicitaires. Il est très dur de lutter contre de tels empires économiques. Un sentiment de fatalité, de résignation existe parmi nos collègues, qui n'arrivent pas à desserrer l'étau des pressions...

La situation a empiré en quelques années. La publicité faisait vivre la presse écrite. On la recherche désormais pour survivre. Quand ce qu'on a appelé « la crise de la presse » – née de la conjonction de tendances lourdes comme la réduction du lectorat et de la montée en puissance d'Internet – rencontre « la crise », le résultat est explosif. Et la qualité de l'information se dégrade. Les victimes, ce sont d'abord les lecteurs, mais aussi les salariés des médias, pressurés et

précarisés comme jamais. Il existe une autre voie que la résignation. Parmi les salariés des médias, quand la résignation existe, c'est souvent l'effet de leur isolement. Nous essayons, modestement, de contribuer à le briser. Merci à vous si, à votre tour, vous contribuez à briser le nôtre. ■



Le magazine trimestriel Médiacritique(s) est né le 1^{er} octobre. 32 pages, sur commande, pour 5 €, ou sur abonnement, 15 € les quatre numéros (frais de port inclus). Voir les détails sur le site d'Acrimed : www.acrimed.org.

Sarko et le Figaro, c'est du sérieux !

« Nous sommes un journal du centre et de droite, et nous soutenons Nicolas Sarkozy. » Voilà comment Étienne Mougeotte, directeur des rédactions du *Figaro*, définissait le positionnement du quotidien lors d'une récente interview. Si la ligne éditoriale du *Figaro* a toujours été proche du centre et de la droite, le quotidien n'avait encore jamais affiché un tel soutien à un candidat, surtout à huit mois de l'échéance présidentielle.

Mais, pour Nicolas Sarkozy, *le Figaro* peut bien faire une exception. Une exception qui débute le 6 mai 2007. Ce soir-là, Serge Dassault, l'industriel

propriétaire du *Figaro*, et Nicolas Beytout, alors directeur des rédactions de ce journal, participent au premier acte fondateur de la Sarkozie : la nuit du Fouquet's, où une cinquantaine de personnes (politiques, acteurs, patrons du CAC 40...) célèbrent l'élection du nouveau président de la République. Depuis, *le Figaro* appuie sans réserve la politique sarkozyste. Une ligne parfaitement suivie par Étienne Mougeotte, qui a succédé à Nicolas Beytout. *Le Figaro* est d'ailleurs régulièrement épinglé par ses confrères pour le traitement réservé à

certains dossiers : affaire Bettencourt/Woerth, la une Hollande/Banon, les embarras du PS... Un traitement qui suscite les sourires, mais aussi l'agacement d'une partie de la rédaction. Aujourd'hui, une nouvelle étape semble franchie. Étienne Mougeotte affiche publiquement son soutien à Nicolas Sarkozy et prend même part au « groupe Fourtou » chargé de préparer sa réélection. Avec le risque de voir ce quotidien se transformer en organe officiel de la Sarkozie, et sa rédaction décrédibilisée si cela se vérifiait.

Laurent Mardelay

La bipolarisation guette encore

À quelques mois de la présidentielle, la couverture de la rentrée politique dans les médias fait craindre une nouvelle fois que les reportages et les émissions ne se résument à donner la parole aux seules idées de l'UMP et du PS, aux seuls économistes libéraux et aux petites phrases accrocheuses ouvrant les "20 h".

Par Jean-François Téaldi*

Nous sommes en train de revivre le cauchemar du traitement du débat sur le Traité constitutionnel européen, où tous les médias nous avaient abreuvés de la nécessité de voter « oui » avant de se retrouver bien marrés le soir du résultat. Nous sommes en train de revivre le même cauchemar que pour la présidentielle de 2007 où, l'année 2006 ayant vu Sarkozy passer 538 fois sur les antennes bientôt rejoint par Ségolène au hit-parade des reportages, nous n'avions pas obtenu de débats pluralistes avant le premier tour, malgré la pétition lancée par des journalistes de l'audiovisuel public et signée par onze mille citoyens.

Des différentes universités d'été, on aura tout vu sur celles de l'UMP, du Medef et du PS, avec, pour cette dernière, le seul résumé du bal des ego. France 2 se sera illustrée en ne disant pas un seul mot des universités du Front de gauche (PCF et PG) et du meeting de rentrée de Jean-Luc Mélenchon à Grenoble, en présence de mille cinq cents personnes. En revanche, une large place est accordée aux débats entre candidats à la primaire socialiste dans les émissions à venir, et malheureusement aux idées nauséabondes du Front national, dont la présidente était la première invitée de la nouvelle émission de France 2, « Des paroles et des actes », le FN établissant un nouveau record de 716 passages

rien que sur France 3 de janvier à mai. Pourtant, dans une interview de *l'Humanité Dimanche* du 1^{er} septembre, le directeur de l'information de France Télévisions, répondant aux questions du journaliste sur ce que sera la campagne électorale sur le groupe public, osait affirmer : « Hors période électorale, je considère que la cote n'est pas mal taillée. [...] La règle veut que la parole soit partagée au prorata, en fonction du poids électoral et politique de chaque formation [...], de sorte qu'on ne se limite pas à un dialogue entre le Parti socialiste et la majorité. » Chiche ! même si c'est mal parti.

Et les autres, du PCF au NPA, les oubliés du service public ?

De même, quand donc France Télévisions permettrait-elle, comme l'affirme encore le directeur de l'information, de « donner les clefs et les moyens au téléspectateur de faire ses propres choix » ? Depuis des mois, face aux réponses à apporter à la crise financière et sociale, les antennes du service public sont phagocytées par les « experts économiques » qui viennent... éclairer (!) les causes de la crise et commenter les mesures décidées par le gouvernement. Des retraites à la « règle d'or », lesdits experts nous martèlent à longueur d'antenne que c'est comme ça, qu'il n'y pas d'autres solutions que l'austérité

et la résorption des déficits publics si on veut maintenir la compétitivité des entreprises face à la mondialisation.

Durant ces dernières semaines, on a même découvert qu'un nouveau « pigiste » avait été engagé par France Télévisions puisqu'on le retrouvait tous les soirs sur France 2 et France 3 pour nous seriner ses éternelles analyses néolibérales. Comme si les « économistes atterrés », les économistes d'ATTAC ou des partis de la gauche antilibérale n'existaient pas.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir interpellé depuis des mois les directeurs de l'information successifs, et, à leur demande – « C'est vrai, on prend toujours les mêmes parce qu'ils sont de bons clients, mais si tu en connais d'autres... » –, leur avoir remis une longue liste d'économistes ne se coulant pas dans la logique libérale. Sans en voir un seul invité depuis.

Alors, comme en 2005, 2006 et 2007, les journalistes de l'audiovisuel public, attachés au pluralisme, exigent pour 2012 des directions de l'information qu'elles respectent la Constitution et les missions du service public. Ils n'hésiteront pas, pour cela, à intervenir dans les conférences de rédaction, et si cela ne suffisait pas, à en appeler à la mobilisation des téléspectateurs citoyens. ■

* Secrétaire général SNJ-CGT Audiovisuel.

Suivre l'actu du FN dans un quotidien communiste

Lionel Venturini, 45 ans, journaliste au service politique de *l'Humanité*, est chargé de suivre l'actualité du Front national. Il nous expose sa façon de travailler.

Par Alain Vernon*

Lionel Venturini s'occupe de politique à *l'Huma* depuis douze ans. Grosso modo depuis les élections régionales de 1998, où le Front national avait connu un vrai regain de popularité, entraînant une recomposition du paysage politique en France. C'était aussi l'époque où les « mégrétistes » comptaient dans le parti de Jean-Marie Le Pen. Lionel a pris la succession d'un collègue qui quittait le journal. Car, à *l'Huma*, le Front national intéresse la rédaction depuis longtemps. Depuis que, dans les années quatre-vingt, bien aidé par l'époque Mitterrand, ce parti est devenu un objet politique majeur, provoquant un large débat. La victoire des frontistes à Dreux avait aussi provoqué une onde de choc à gauche. Dans ses premiers contacts avec le FN, Lionel Venturini a eu droit au comportement paranoïaque des élus du Front : carte de presse déposée au siège à chaque conférence de presse et regard noir des cadres du parti, dirigé à l'époque par Jean-Marie Le Pen,

le père de l'actuelle leader du FN. D'autant que Lionel est un journaliste étiqueté communiste. Pas facile d'affronter dans ces conditions l'extrême droite d'alors.

Limite républicaine

Les rapports tendus qui existaient du temps des mégrétistes ont changé, et les portes se sont ouvertes, avec même une

“Lionel rend compte pour son quotidien de l'actualité du FN mais ne sollicite jamais d'entretien spécifique”

certaine courtoisie, preuve que le FN adopte lui aussi une stratégie vis-à-vis des médias. « Il n'y a plus, comme par le passé, de tentatives de me faire passer pour un tricarard », acquiesce Lionel. Pour autant, le FN a-t-il changé ? « Je crois qu'il est à la croisée des chemins. Tous les cadres du parti ont atteint une sorte de plafond de verre et ils ont compris qu'un *aggiornamento* était

nécessaire pour conquérir l'électorat. À terme, je crois que certains cadres du FN pensent soit intégrer la droite traditionnelle, soit rallier à eux une partie de cette droite. »

Reste un tabou que la rédaction de *l'Humanité* ne veut pas franchir et continue de s'interdire : l'entretien particulier. Lionel garde donc une « distance nécessaire » : « Je ne pratique pas un travail de réseau, comme le

font d'autres journalistes, et donc pas de déjeuners avec les cadres du parti. »

Autrement dit, Lionel rend compte pour son quotidien de l'actualité du FN mais ne sollicite jamais d'entretien spécifique, seul à seul avec Marine Le Pen. Un

tel face-à-face, dans le quotidien communiste, aurait symbole de provocation intolérable. « La limite républicaine serait dépassée », commente pudiquement Lionel, qui sera chargé de suivre le Front national durant la campagne présidentielle de 2012. ■

* Délégué syndical à France 2 et membre du bureau national du SNJ-CGT.

“Nous passons po

Bertrand Rosenthal, journaliste à l'AFP depuis 1978, vient de publier des “Chroniques de reporter” sous le beau titre *C'est toujours la vie qui gagne. En douze récits alertes, truffés d'anecdotes aussi truculentes qu'effrayantes, de coups de gueule et de réflexions personnelles, il narre au grand public trente ans de reportages et fait découvrir l'envers ou l'enfer du décor. Nous le suivons ainsi, en bien des terrains minés, du Tchad au Mexique en passant par la Tchétchénie, l'Éthiopie ou l'Irak. Comme tient à le préciser l'auteur, ce n'est pas une leçon de journalisme infligée aux jeunes générations, juste un rappel de l'utilité publique du métier d'informer.**

Propos recueillis par Dominique Candille

T *Témoins : Comment définiriez-vous le métier de reporter ?*

Bertrand Rosenthal : Un reporter est celui qui va sur le terrain et qui rapporte des faits, qui raconte ce qu'il voit. C'est un témoin de notre monde. À l'heure actuelle, si tout le monde peut être témoin, tout le monde n'est pas journaliste. Il faut savoir raconter, mais savoir surtout ce que l'on raconte, et donner du sens aux faits pour permettre à tous de réfléchir.

Pensez-vous que le métier a changé ? Que les reporters n'ont plus l'aura qu'ils avaient auparavant ?

La communication a pris le pas sur l'information. Prenons l'exemple de la famine dans la corne de l'Afrique. Des communiqués tombent annonçant des chiffres effrayants de mortalité. Ces communiqués émanent de grandes institutions internationales dont il est difficile de contester le sérieux. Le temps d'aller se rendre compte sur place de la réalité du

fléau, de vérifier, est plus long que le temps nécessaire à la diffusion de tous ces communiqués. La psychose ou l'émotion sont déjà créées avant que les journalistes n'aient pu faire leur boulot.

Et sur le terrain même, votre travail est-il devenu plus difficile ?

Nous sommes passés du statut d'observateurs respectés à celui de cibles ou de monnaie d'échange. C'est la

des gêneurs. On n'aime pas voir les journalistes sur le terrain. Ce qui nous conduit parfois à des pratiques qui font entorse aux principes professionnels : caméra cachée, déguisement, falsification d'identité. Si c'est parfois nécessaire d'agir ainsi, car c'est à ce prix qu'on rapporte de l'info, un journaliste n'est pas un espion. Et il y a une tendance dangereuse à systématiser ces pratiques.

Les nouveaux moyens de diffusion, la massification des réseaux ont-ils dénaturé le métier ?

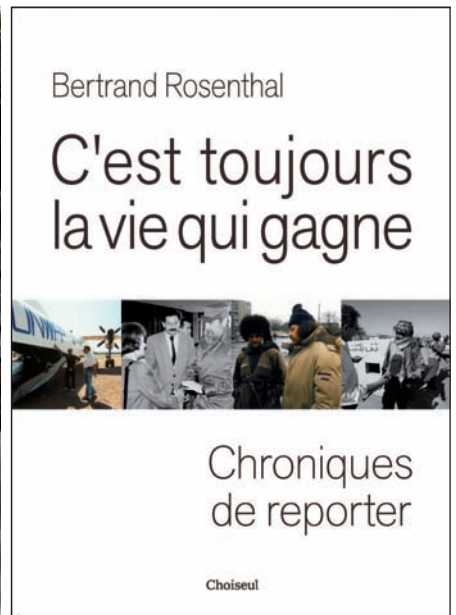
Désormais, les reporters sont joignables à tout moment du jour et de la nuit, et on leur demande des réponses immédiates à

“Nous sommes passés du statut d'observateurs respectés à celui de cibles ou de monnaie d'échange.”

première guerre du Golfe (1991) qui marque la rupture, quand les Américains ont empêché les reporters de faire leur travail. On hésite maintenant à se présenter comme journaliste. Partout dans le monde, et quel que soit le sujet traité, on passe pour

propos de la moindre annonce pêchée sur la Toile. Comme, dans le même temps, le nombre de journalistes sur le terrain se réduit, ceux qui restent vivent et travaillent au rythme imposé par Internet. Je le répète, il faut du temps pour collecter et vérifier l'in-

ur des gêneurs”



C'est souvent dans des conditions insolites – ici sur un capot de voiture – que Bertrand écrit et transmet ses textes à Paris. Au grand étonnement des petits Haïtiens. (Photo DR.)

formation. Et puis, la pression qui pousse à aller dans le sens du vent prend de l'ampleur. Il n'y a plus de place pour le doute ou la confrontation d'idées. Les débats rédactionnels disparaissent. Si ton papier ne plaît pas, ton supérieur n'en discute même plus avec toi. Il le réécrit ou

le met à la poubelle. Et la prochaine fois, il envoie sur le terrain quelqu'un d'autre à ta place.

Le terrain risque-t-il d'être déserté ?

Il faudra toujours des journalistes professionnels pour rapporter les faits. La qualité et la fiabilité des infos diffusées

en dépendent. À l'heure où l'on parle de plus en plus de crédibilité de la presse, et de confiance à reconquérir, nous devons nous battre pour occuper le terrain. Faute de quoi nous ne serons plus que des porte-parole ou des chargés de communication. ■

** Aux éditions Choiseul, 170 pages, 17 €.*

Le temps de travail des journalistes

Les journalistes n'ont pas d'horaires de travail ? L'article 29 de la convention collective dément cette idée fausse.

« Les journalistes bénéficient des dispositions législatives et réglementaires en vigueur sur la durée du travail¹. Les parties reconnaissent que les nécessités inhérentes à la profession ne permettent pas de déterminer la répartition des heures de travail. [...] Les dérogations exceptionnelles rendues nécessaires par l'exercice de la profession et les exigences de l'actualité donneront droit à récupération. [...] Le repos hebdomadaire de deux jours en principe consécutifs doit être assuré. Dans le cas particulier où le journaliste ne pourrait

bénéficier du deuxième jour hebdomadaire, un repos compensateur lui sera assuré dans un délai ne pouvant excéder soixante jours, délai porté à quatre-vingt-dix jours pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre. Si, par exception, ce repos compensateur demandé par l'intéressé ne pouvait être satisfait dans ce délai, il ferait l'objet d'une rémunération compensatrice. Dans les limites compatibles avec le fonctionnement normal de l'entreprise, les repos compensateurs pourront être pris en une seule fois, de préférence entre le

1^{er} octobre et le 31 mai, sans préjudice des périodes de repos hebdomadaire normalement dues pendant cette période. »

1. Dans de nombreuses entreprises de presse, le passage aux 35 heures s'est traduit par l'acquisition de jours de RTT. Cela ne dispense pas l'entreprise de respecter la durée hebdomadaire du temps de travail (qui, dans ce cas, est toujours de 39 heures ou moins selon les accords particuliers) et d'accorder des repos compensateurs supplémentaires et/ou de verser des indemnités compensatrices.

Les reporters sont fatigués

Reporter, la base du métier, la fonction pour laquelle, souvent, on l'a choisi, celle qui correspond le mieux à l'idée qu'on se fait, dans l'opinion, d'un journaliste. Reporter, une fonction aujourd'hui menacée ?

Par Patrick Lafayette*



Photo : Eric Cabanis

A l'*Équipe*, quotidien qui continue à s'appuyer sur un très grand nombre d'envoyés spéciaux sur le terrain, au contact direct de l'événement, les reporters forment une grosse majorité (60 % environ) de la rédaction. Pour y avoir exercé dans diverses rubriques, je peux dire que les conditions qui leur sont faites sont plutôt agréables, même si, comme dans toutes les entreprises de presse, elles ont tendance à se dégrader petit à petit. Notamment en ce qui concerne les voyages et l'hébergement, pour cause de réduction des budgets de reportage.

Après une grosse vague de recrutement il y a une quinzaine d'années, dans la perspective de la Coupe du monde de football organisée en France (1998) et du passage aux 35 heures, la raréfaction des embauches a provoqué un début de vieillissement des effectifs, sans doute pas étranger à la lassitude qui a pu s'emparer de pas mal d'entre nous. Vivre dans une valise, subir les contrôles de sécurité de plus en plus poussés et les retards de plus en plus fréquents dans les aéroports, avec beaucoup de week-ends engloutis (actualité sportive oblige) dans le travail et une vie sociale et familiale du coup largement réduite, malgré la compensation de jours de

congrés correctement négociés par les délégués, finit par fatiguer après dix, quinze ou vingt ans de carrière.

Y ajouter le stress supplémentaire de la nocturne et le volume de travail supplémentaire inhérent à des délais de bouclage sans cesse repoussés par les avancées technologiques, une sorte de « toujours plus » également généré par la parution du dimanche, sept jours sur sept donc, instaurée il y a déjà treize ans, et on a un panorama qui, au fil du temps, apparaît de moins en moins idyllique. Sans compter que la généralisation des transmissions électroniques, la concurrence de la télévision et des nouveaux médias élargissent de fait le champ des exigences et des tracasseries, nous imposant des manœuvres techniques auxquelles nous ne sommes pas vraiment formés, raccourcissant parfois dangereusement le circuit de la copie et obligeant à d'incessants réajustements.

Le sentiment de faire parfois de la com'

D'une situation de relatif confort, quand on bénéficiait à plein du respect pour un titre, *l'Équipe*, constituant la plus valorisante des cartes de visite, nous sommes progressivement passés à une course à

l'info échevelée, qui est certes l'essence même de notre mission, mais dans des conditions pas toujours propices à créer la sérénité avec laquelle les décisions éditoriales devraient être prises. Le tout au milieu d'une grappe vibronnante de confrères bousculant les codes et quelquefois l'éthique, contraints, eux, de jongler avec des moyens parfois dérisoires et dans l'urgence absolue, sous l'impérieuse influence, grandement néfaste, d'employeurs peu scrupuleux.

Le brassage des différents médias et la bousculade afférente, d'où émergent souvent les gens de télé, prioritaires parce que « détenteurs des droits », la difficulté grandissante d'approche des champions, avec lesquels le contact direct est devenu quasi impossible, notamment dans le football, entravé par des intermédiaires (attachés de presse, agents, avocats, sponsors...) qui ne favorisent les choses que lorsque cela les arrange, le sentiment de faire parfois de la « com » au milieu d'une masse anonyme et grégaire de journalistes, tout cela détourne aussi sans doute de ce beau métier de reporter, dont on a l'impression qu'il pourrait être bientôt, si on ne le défend pas, porté disparu. ■

* *Grand reporter à l'Équipe.*

PQR : “Gérer des flux”

Avec la mise en place de nouveaux outils censés faire gagner du temps, avec la démolition des grilles de salaires et l'application de la polyvalence obligatoire pour tous, dans la Presse Quotidienne Régionale comme ailleurs, le métier de journaliste se dégrade ou, plutôt, les journalistes ont de moins en moins de temps à consacrer à leur métier.

Les directions sont persuadées que les journalistes professionnels ne font que « gérer des flux » d'informations arrivant toutes seules de toutes parts. Le professionnalisme, elles ne savent plus ce que c'est, ou feignent de ne plus le savoir.

De leur côté, les institutionnels, les communicants de toute sorte, les associations, les politiques et leurs chargés de communication, les secrétaires de mairie, tous envoient des « articles » qu'il s'agirait simplement de mettre en musique. Il faut se battre pour obtenir des informations aussi basiques que la date et l'ordre du jour d'un conseil municipal, les élus estimant de plus en plus qu'« on saura ce qu'on a besoin de savoir » (sic) et regrettant l'époque

où les secrétaires de mairie étaient aussi – comme c'était pratique ! – correspondants locaux de presse (CLP). Les documents reçus, par courriel ou par tout système informatique, fax ou courrier, doivent être rapidement étudiés, triés, traités. Les manifestations du jour sont soigneusement réparties entre les journalistes de l'équipe et

les correspondants locaux de presse, appuis dévoués et payés au lance-pierre sans lesquels aucun quotidien régional ne pourrait paraître.

En même temps, il faut, comme toujours, répondre à des interlocuteurs de plus en plus pressés, qui s'étonnent quand ils n'ont pas de réponse immédiate à leur courriel ou réclament une parution de leur communiqué le dimanche (uniquement le dimanche). Mais il faut aussi s'occuper de la maquette électronique, se battre avec

à le faire, ce métier, ne représente que quelques heures, parfois quatre ou cinq, d'où un épuisement moral, une déception, une certaine frustration. On n'a jamais vu autant de problèmes de santé chez les journalistes que ces dernières années.

Ceux de la PQR regrettent l'époque où il y avait des metteurs en page, où les secrétaires de rédaction assumaient leur rôle, où il y avait toujours une relecture avant le bon à tirer. Un temps où, sans doute, ils avaient l'impression

qu'on respectait leur travail, y compris au niveau de la hiérarchie. Il ne devrait pas y avoir besoin de spécifier « journaliste d'investigation ». Pour moi, c'est un pléonasme. Mais on veut transformer les journalistes en super chargés de com'

et proposer aux lecteurs des journaux qui « ne font pas de vagues ». Vaste programme peu enthousiasmant. Et voilà pourquoi, Madame, votre fille est muette. La PQR se meurt de ne pas laisser les journalistes qu'elle emploie faire leur métier. ■

“Quand on arrive à faire un reportage, on a l'impression d'avoir décroché le pompon.”

le système informatique qui plante régulièrement, rester calme.

Résultat : quand on arrive à faire un reportage, ne serait-ce qu'assister à un conseil municipal à 20 h, on a l'impression d'avoir décroché le pompon. Pourtant, c'est bien là le cœur de notre métier. Dans une journée qui s'étire souvent de 9 h à 22 h, le temps passé

Une journaliste désabusée

La banque d'images qui creuse la tombe des photographes

Fotolia propose des photos à des prix dérisoires, mais engrange des dizaines de millions de dollars.

Par Ludovic Finez

tion » de Fotolia est rien moins que « rendre l'usage de la photographie de qualité accessible à tous, dans un cadre légal pour lutter contre le piratage sur Internet ». Une vraie mission de service public !

Fotolia « bafoue le droit moral et patrimonial des auteurs »

Les auteurs des photos touchent royalement une commission de 25 % à 63 %. Si « les premiers photographes professionnels étaient sceptiques sur le modèle économique », « quand ils ont vu leur profit s'accroître grâce aux volumes vendus, il n'a pas été difficile de les convaincre de poursuivre l'aventure », confie aux *Échos* Guillaume Le Bleis, directeur général de Fotolia France.

Le son de cloche est différent dans cette pétition de l'Union des photographes professionnels (UPP), soutenue par la SAIF (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe), des associations et collectifs de photographes professionnels. Pour l'UPP, « l'appellation "libre de droit" est mensongère au regard du code de la propriété intellectuelle », car « elle bafoue le droit moral et patrimonial des auteurs ». « En proposant une offre pour quelques centimes d'euro, Fotolia viole également l'article 1591 du code civil, qui sanctionne l'absence de prix réel et sérieux. »

Le texte conclut : « Fotolia participe massivement à l'effondrement du marché de la photographie et à la

grave crise que traversent les photographes professionnels et les agences. » Fotolia n'a que faire du code du travail, qui dispose qu'une relation de travail entre une entreprise de presse et un journaliste relève d'une rémunération en salaire, avec bénéfice de la convention collective, congés payés, treizième mois, etc.

La fable de la "photo 8653783"

Guillaume Le Bleis préfère raconter l'histoire de la photo référencée 8653783 dans son catalogue, qui aurait « rapporté en deux ans plus de 13 000 € à son auteur ». À supposer que ce gagnant du Loto existe réellement, combien de photographes ont touché des clopinettes, contribuant à alimenter les 70 millions de dollars encaissés par Fotolia ? « Quel manque de considération au regard du travail des photographes ! », commente un artisan photographe dans l'Aisne qui réagit à la publication d'un publi-reportage de Fotolia dans le magazine professionnel *le Monde des artisans*. « La concurrence est saine et nécessaire », estime ce dernier dans le courrier envoyé au magazine, « encore faut-il qu'elle reste dans un cadre équilibré et surtout légal ». « Ce nivellement par le bas, ce dumping iconographique émanant d'une multinationale me semble bien éloigné des intérêts des artisans photographes. » Tout aussi éloigné des intérêts des photojournalistes. ■

S

Sur la pointe des pieds, un bébé potelé essaie d'atteindre une poignée de porte. Dans le magazine d'un syndicat d'enseignants, la photo illustre le dossier « Démocratiser l'école ». Distribuée par Fotolia, elle n'a pas dû coûter bien cher. La banque d'images se vante en effet de proposer des « images pro à partir de 0,14 € ». Les photos de Fotolia se retrouvent partout : sites Internet, objets et plaquettes publicitaires, presse... Les images « sont libres de droits et peuvent être utilisées pour tous types de travaux professionnels, sans limite de temps ni de nombre de diffusions », précise la société sur son site Internet, qui évoque notamment l'« illustration d'articles de presse ».

Dans un article publié le 13 avril dernier, *les Échos* sont enthousiastes devant la réussite de Fotolia : « Un bon million de photos téléchargées par mois », « 70 millions de dollars de chiffre d'affaires l'an dernier », « expansion internationale »... Pour le quotidien économique, « la voca-

Vers une “agence filaire low cost”

L'agence photo Sipa Press a été rachetée par l'allemand DAPD, qui a licencié trente-quatre personnes. Le projet ? Prendre des clients à l'AFP.

Par Ludovic Finez

Début mai, on parlait de « négociations exclusives ». Depuis, le rachat de l'agence photo Sipa Press s'est concrétisé. À la clé, 34 licenciements, dont 14 photographes, sur un effectif de 97 permanents, auxquels s'ajoutent des centaines de correspondants dans le monde. Sipa était la propriété, depuis 2001, de Pierre Fabre, patron du labo pharmaceutique du même nom, via sa holding personnelle de presse Sud Communication. Il vend à DAPD, issu du rachat par l'agence de presse allemande DDP des branches allemande, autrichienne et suisse d'Associated Press. Une première fusion réalisée déjà au prix de nombreux licenciements. « L'acheteur allemand souhaite investir en France pour lancer une agence filaire low cost », résume Éric Jeanmonod, secrétaire (SNJ-CGT) du CE de Sipa et délégué syndical. En plus des photos, Sipa fournira des dépêches. Ce qui suppose des rédac-

teurs. Combien ? Recrutés comment ? Par le biais d'une reprise des rédacteurs du fil français d'Associated Press, dont la fermeture est annoncée depuis des années (voir encadré) ? « On ne sait pas exactement », confie le délégué syndical. L'objectif est clairement de prendre des clients à l'AFP. Sipa pourrait même fournir des pages « clés en main ».

“Des hommes d'affaires, pas des journalistes”

Éric Jeanmonod a rencontré les patrons de DAPD : « Ils ont beaucoup d'argent mais ne sont pas prêts à en dépenser *ad vitam aeternam*. Ce ne sont pas des philanthropes, ni des journalistes, mais des hommes d'affaires. »

Les négociations ont notamment consisté à minimiser le nombre de licenciements et à faire en sorte qu'ils concernent surtout des salariés voulant quitter l'entreprise. Avec un effectif

ainsi amputé, les conditions de travail se durciront pour ceux qui restent. « Les photographes feront plus de reportages », illustre Éric Jeanmonod. D'après lui, ses collègues sont cependant « assez motivés » et veulent croire au projet. Sipa affiche deux millions d'euros de perte annuelle, pour un chiffre d'affaires d'une dizaine de millions. Mais elle a compté jusqu'à 350 salariés et, « en 1998, on était les premiers en termes de vente » parmi les agences photo, se souvient-il. Présent à Sipa depuis 1978, Éric, qui travaille aujourd'hui à l'*editing*, a débuté au labo. Il a connu l'âge d'or du trio mythique Sipa, Gamma, Sygma. Il garde un souvenir intact de photos qu'il a eues entre les mains : la chute du Mur de Berlin, la révolution en Iran, les archives d'un photographe russe passé en France... Ce témoignage sur la vie en URSS avait été publié en deux fois dans *Paris Match*, sur des dizaines de pages.

AP et Sipa : une histoire ancienne

Le 11 août, à peine signé le rachat de Sipa, Martin Vorderwülbecke, un des deux actionnaires de DAPD, confiait à *la Lettre de la photographie* : « En France, nous avons peut-être la possibilité de reprendre AP, mais on verra... » Les volontés de rapprocher Sipa et le fil français d'Associated Press (AP), déjà liés par des accords de distribution, ne datent pas d'hier. Vincent Bolloré en rêvait déjà lors du rachat avorté d'AP France, début 2008. Ce projet, pour lequel il s'était associé à l'ancien PDG de l'AFP, Bertrand Eveno, avait suscité un tel rejet

en interne que les deux compères avaient jeté l'éponge. Tout comme, quelques mois plus tard, le fonds d'investissement New Fund. Il s'agissait de ne garder qu'une vingtaine de journalistes sur quatre-vingts, pour un rythme stakhanoviste de deux cents dépêches par jour. Avec une baisse de 10 % des salaires et des congés ramenés de huit à cinq semaines. Fin 2009, c'est l'agence allemande DDP, pas encore devenue DAPD, qui s'intéresse à AP France. L'idée était de fermer cette dernière en licenciant les quatre-vingts salariés, pour ensuite

les réembaucher dans une autre structure. Les négociations ont duré jusque mi-2010, mais « elles ont échoué », explique Claude Paris, délégué CGT chez AP. Début 2011, la direction annonçait que le plan social était annulé, mais qu'un autre viendrait dans les semaines suivantes. Pas de nouvelles depuis. « Il y a une vraie souffrance, confie Claude Paris. Cela fait plus de quatre ans qu'on dit aux salariés qu'ils vont être virés. On aimerait avoir des infos. »

L.F.

Misère de la photo de presse

Éric pose un « constat amer » sur l'état actuel de Sipa et de la photo de presse en général. Après le tremblement de terre au Japon, « tous les journaux ont fait la une avec la même photo », celle d'une jeune femme emmitouflée dans une couverture, debout au milieu des décombres. « Avant, sur de gros événements, certains cherchaient à avoir des photos différentes », rappelle-t-il. Manque d'ambition des journaux,

concurrence exacerbée sur les prix, Internet qui permet de recevoir des photos avant même que les envoyés spéciaux montent dans l'avion...

L'édition 2011 de Visa pour l'image s'est tenue du 27 août au 11 septembre¹. « Les photos qu'on voit à Perpignan, on ne les a vues nulle part [dans la presse]. » « Je connais de grands photographes, qui ont risqué leur vie. Ils ne vivent plus de leur métier », regrette-t-il. Éric se souvient d'ailleurs de ce

« directeur photo d'un grand magazine français, très sûr de lui », assénant aux photographes : « Il faut changer votre façon de travailler. Il faut faire du *corporate*². » Sans commentaires. ■

1. Olivier Jobard, photographe à Sipa, a reçu cette année le prix Visa Magazine pour son reportage « Zarsis-Lampedusa, l'odyssée de l'espoir ».

2. « Faire du corporate » consiste à travailler pour la communication interne ou externe des entreprises.

Pigistes

Pour l'abrogation de l'accord d'étape

Le SNJ-CGT lance une campagne avec le SGJ-FO pour défendre les pigistes et le statut de journaliste.

Le SNJ-CGT a décidé en juin de lancer une campagne unitaire avec le SGJ-FO pour l'abrogation de l'accord d'étape pigiste. En effet, le 24 mars dernier, la cour d'appel de Paris a confirmé le caractère illicite de plusieurs dispositions du « protocole d'étape pigistes » du 7 novembre 2008. Cela n'a pas empêché le ministère du Travail de valider cet accord par un arrêté d'extension.

L'accord, signé par trois syndicats minoritaires dans la profession (CFDT, CFTC, CGC), est une arme aux mains des patrons, qui remettent en cause :

- le maintien conventionnel de salaire en cas de maladie, maternité, accident du travail ;
- le paiement annuel, conformément à la convention collective, des congés payés et du treizième mois en sus du montant de la pige ;
- le paiement de l'ancienneté dans l'entreprise et dans la profession, qui doit s'ajouter au salaire de base, conformément à la convention collective.

On connaît la méthode : en osant présenter ce texte comme une protection des pigistes, les dirigeants des groupes de presse commencent à s'attaquer aux plus fragiles d'entre nous pour remettre en cause la convention collective des journalistes. Si les journalistes acceptent que certains d'entre eux aient moins de droits que les autres, demain, c'est l'ensemble de la profession qui verra ses droits fragilisés.

Depuis la signature de cet accord, qu'est-ce qui a changé pour les pigistes ? Se sont-ils vu reconnaître totalement leur ancienneté ? Ont-ils moins de difficultés à être indemnisés lorsqu'ils sont en arrêt maladie ? Peuvent-ils plus facilement participer aux élections professionnelles ou être éligibles ? Combien d'entre eux peuvent répondre à ces questions par l'affirmative ? Malgré l'accord (ou à cause de l'accord), les pigistes sont toujours aussi précaires.

À Prisma, dans le nouvel immeuble de Gennevilliers qui regroupe l'ensemble des publications, on refuse toujours aux pigistes bureaux et badges d'entrée permanents. Ils doivent de plus payer leur repas au prix fort. C'est inacceptable !

Parallèlement à cela, les mutualisations, la volonté d'imposer « les familles cohérentes de presse » de la loi Hadopi, le blocage des salaires dans une grande partie des groupes de presse (les victoires obtenues sur ce point l'ayant été par la mobilisation et la grève des journalistes et des employés, comme à Prisma, par exemple) contribuent à fragiliser la profession et l'ensemble des salariés de la presse.

Nous exigeons que cet arrêté ministériel d'extension soit annulé et que le protocole d'étape pigistes soit abrogé. La convention collective doit s'appliquer à tous.

Ne laissons pas faire ! C'est un véritable basculement qui menace notre profession. Avec le SNJ-CGT et le SGJ-FO, nous appelons l'ensemble des syndicats de journalistes et des salariés des groupes de presse (non signataires de ce protocole) à nous rejoindre et à se mobiliser en signant la pétition en ligne.

Nous appellerons, dans l'unité la plus large, à préparer un rassemblement devant le ministère du Travail afin de faire entendre notre voix.

Signez la pétition : http://www.petitions24.net/pour_labrogation_de_laccord_detape_pigistes

TAXER LES RICHES

Une supercherie médiatique

La crise économique qui envahit notre quotidien et sa cohorte de discours pour sauver le capitalisme me fatiguent de plus en plus, pas vous ? Dernier exemple : le plan de rigueur de François Fillon.

Par Alain Vernon*

T « Taxez-nous ! » C'est le cri du cœur lancé par seize grandes fortunes. Leur campagne de communication a été soigneusement orchestrée, avec un appel diffusé par *le Nouvel Observateur* et relayé par la plupart des médias. Voyez comme nos riches sont généreux, ils veulent mettre la main au portefeuille pour sortir la France de la crise. Voyez comme ils sont influents : François Fillon n'a-t-il pas annoncé une taxation provisoire de 3 % sur les plus grandes fortunes ? Une mesure qui rapporterait dans les caisses de l'État deux cents millions d'euros, c'est-à-dire une cacahuète par rapport aux douze milliards à économiser jusqu'en 2012, une poignée de cerises par rapport aux cadeaux fiscaux accordés aux plus riches (deux milliards d'allègements de l'ISF et maintien du bouclier fiscal jusqu'en 2013). La presse a fait grand cas de ces mesures finalement dérisoires, sans trop s'étendre ou expliquer toutes les autres mesures socialement les plus douloureuses.

Mais « il faut réduire la dette publique ». Un leitmotiv à longueur de colonnes, une ritournelle à longueur d'antenne. « Le AAA est un trésor national », explique Alain Minc dans *le Figaro*. Et après avoir relayé le discours de Sarkozy en septembre 2008 (« La toute-puissance du marché est une idée folle »), les médias nous expliquent désormais qu'il faut séduire ces mêmes marchés et faire les yeux doux aux agences de notation.

Ceux qui invitent aujourd'hui les États à réduire leurs dettes publiques sont ceux-là même qui ont obligé les États à rembourser les banques après leurs folies au casino de la bourse mondiale. Ceux qui montrent du doigt les dépenses publiques sont ceux-là même qui ont aggravé les déficits, augmenté les profits des plus fortunés et multiplié le nombre des chômeurs (4,4 millions fin juillet, principalement des femmes et des plus de 50 ans). Dix années de cadeaux fiscaux ont coûté cher à l'économie française. Ceux qui suppriment

aujourd'hui l'aide sociale ou accusent les chômeurs de frauder sont ceux-là même qui fraudent à grande échelle et multiplient les profits en bourse, les gains des actionnaires des grandes entreprises et les rémunérations des patrons du CAC 40.

On ne cesse de nous parler de croissance interrompue à grands renforts d'économistes dans les médias, économistes souvent liés à ces mêmes marchés. Aucune voix discordante, aucun « expert » pour nous rappeler que d'autres réponses sont possibles. Par exemple, si on revenait au niveau d'imposition sur le revenu de 2002, ce sont dix milliards qui rentreraient d'un coup.

Rebellons-nous, chers confrères, nous qui avons un petit pouvoir sur les consciences de nos lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Faisons notre métier, même si on doit nous pointer du doigt pour entraver au bon développement du capitalisme. ■

* *Journaliste à France 2.*

FEJ

Les statuts au cœur de l'assemblée annuelle de Belgrade

L'assemblée annuelle de la Fédération européenne des journalistes s'est tenue cette année à Belgrade du 15 au 17 juin. Le choix de la capitale serbe avait été fait à juste titre, en raison de la grave situation (liberté d'expression, conditions de travail) que connaissent les journalistes de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Hongrie, Serbie, Croatie, Roumanie, Bulgarie ...).

Par Patrick Kamenka*

Les trois syndicats serbes membres de la FEJ ont d'entrée de jeu lancé le débat en invitant le président Tadic à débattre de la situation dans leur pays (voir ci-contre). Quant aux travaux de l'Assemblée, tenus en présence de Beth Costa, la nouvelle secrétaire générale de la FIJ, ils ont été consacrés principalement à l'examen d'une motion du DVJ (Allemagne) posant la question de l'avenir de la FEJ (250 000 adhérents) par le biais d'une réforme statutaire.

Cette proposition a provoqué de vifs débats parmi les délégués. Le SNJ-CGT et les autres syndicats français (SNJ, CFDT) ainsi que les délégués britanniques du NUJ se sont prononcés fermement contre cette proposition. À nos yeux, cette proposition risque en effet, sous un habillage juridique (nécessité que « la FEJ soit reconnue comme une entité juridique de plein droit ») de déboucher sur une position isolationniste des syndicats européens par rapport au reste de la Fédération internationale des journalistes

(600 000 adhérents). Face à la mondialisation, aux coups portés contre les syndicats, aux dégradations des conditions de travail des journalistes dans le monde, aux meurtres, aux prises d'otage, il semble plus que jamais nécessaire que la solidarité joue entre les fédérations sans le repli frileux que cette réforme de structure pourrait induire. L'assemblée a finalement adopté la motion sur le principe par 73 voix contre 52 et 12 abstentions.

La situation en Grèce a également fait l'objet d'une motion qui a permis aux délégués d'exprimer leur solidarité avec les journalistes et les syndicats de ce pays victimes des plans d'austérité imposés par le gouvernement de Papandréou, l'UE et le FMI.

La majorité des motions présentées par le SNJ-CGT ont été adoptées à Belgrade. Notamment une motion demandant d'abroger les dispositifs antiterroristes visant les médias

ainsi qu'un texte sur le sport et la publicité pour que « les journalistes sportifs retrouvent leurs libertés rédactionnelles » face au poids des publicitaires.

Enfin, les trois syndicats français (SNJ, SNJ-CGT, CDFT) ont présenté solidairement une motion pour exiger de tout mettre en œuvre pour faire libérer les journalistes de France Télévisions, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, qui étaient alors encore otages en Afghanistan. Ils ont, depuis, fort heureusement retrouvé la liberté. ■

* Militant du SNJ-CGT et membre du comité directeur de la Fédération européenne des journalistes (FEJ).

Les textes des motions sont sur le site de la FEJ.

– Fédération européenne des journalistes (FEJ) : <http://europe.ifj.org/fr>

– Fédération internationale des journalistes (FIJ) : <http://www.ifj.org/fr>

Serbie

Les journalistes ont toujours des droits à conquérir

Quelque dix ans après la chute de Slobodan Milosevic, qu'en est-il de la liberté de la presse en Serbie ? Ljiljana Smajlovic, présidente de l'Association des journalistes serbes, l'un des trois syndicats de journalistes du pays, nous livre ses analyses.

Témoins : Quelle est votre analyse sur la situation des journalistes en Serbie ?

Ljiljana Smajlovic : Les conditions de travail des journalistes sont difficiles, les pires depuis la période de la guerre civile dans les années quatre-vingt-dix, sous le régime autoritaire de Slobodan Milosevic. Les patrons des médias se servent de la crise et des difficultés de diffusion de la presse pour imposer des plans de suppressions d'emplois. Les premiers visés sont les seniors, qui sont licenciés sous différents prétextes et remplacés par de jeunes journalistes avec des salaires et des acquis inférieurs à ceux de leurs aînés. La profession connaît une situation d'insécurité matérielle qui s'accompagne d'un malaise moral. En raison de la baisse des tirages, les éditeurs cherchent à gagner la faveur du pouvoir pour obtenir des rentrées publicitaires des entreprises publiques. Résultat : les journalistes sont plus que jamais soumis à la censure et à l'autocensure. Dernier exemple en date : deux rédacteurs en chef de deux importants journaux serbes ont été licenciés, accusés d'avoir offensé le président de la République ainsi qu'un responsable politique local. Dans le secteur public, le gouvernement exerce une forte pression sur la radio-télévision d'État serbe (RTS), bien que Belgrade ait adopté officiellement les standards européens visant à protéger l'indépendance des médias face au parti au pouvoir. RTS a récemment dépro-

grammé une émission populaire à la suite de critiques formulées par un dirigeant politique. Pour leur part, les grands groupes de presse internationaux qui ont pris place sur le marché des médias serbes ont repris à leur compte les pratiques locales et fait allégeance au gouvernement pour servir leurs intérêts. Ainsi, un tabloïd très populaire appartenant au groupe Ringier-Axel-Springer a licencié son rédacteur en chef trois jours après une critique de l'actuel président serbe Boris Tadic.

Lors de la Passement annuelle de la Fédération européenne des journalistes tenue en juin à Belgrade, les trois syndicats serbes ont interpellé le président Tadic sur les cas de journalistes assassinés en 1999 et 2001. Avez-vous obtenu satisfaction depuis cette rencontre ?

Rien de nouveau n'est intervenu depuis cette réunion. Slavko Curuvija, propriétaire du *Dnevni Telegraph* et de *Evropljanin*, un opposant de l'ex-président Milosevic, a été tué un dimanche de Pâques en avril 1999, cinq jours après avoir été qualifié de traître à la patrie par la télévision d'État. À cette époque, les leaders de l'opposition s'étaient engagés à déférer les coupables de cet assassinat devant la justice. Une fois arrivés au pouvoir, ils n'ont pas tenu leurs promesses. Les auteurs de ce meurtre courent toujours. En 2001, un autre collègue, Milan Pantic, a été assassiné alors qu'il enquêtait sur le « crime organisé » dans

une ville de province. Les autorités serbes n'ont à ce jour opéré aucune arrestation ni procédé à aucune inculpation. L'Association des journalistes serbes est convaincue que ces crimes peuvent être résolus, mais, aux yeux des autorités, l'arrestation des coupables n'est pas une question prioritaire.

Quelles propositions formulez-vous face à la situation que connaissent les journalistes en Serbie ?

Nous demandons à l'État d'autoriser la privatisation des médias, hormis ceux du secteur public. Nous demandons l'autonomie éditoriale et des garanties pour l'indépendance éditoriale ainsi que la promulgation de règles transparentes pour la nomination aux postes clés des organisations régissant le secteur de la presse. Nous demandons également à avoir voix au chapitre sur la nomination des dirigeants du secteur public et des responsables des programmes de la RTS afin d'empêcher tout contrôle politique. Face à la crise économique actuelle, nous demandons par ailleurs au gouvernement de protéger la presse écrite et de créer des aides, fiscales et autres. En échange, les éditeurs devront respecter l'indépendance éditoriale et la liberté d'expression. Nous demandons enfin l'ouverture d'un dialogue social entre salariés et employeurs et l'établissement d'un salaire minimum. ■

P. K.

Grèce

Le chômage frappe aussi les journalistes

Fanny Petralia est membre de la direction du Syndicat des journalistes des quotidiens d'Athènes (ESIA). Elle répond à nos questions sur la crise grecque et ses répercussions pour les journalistes.

Témoins : *Quelle est ton analyse de la situation en Grèce après le vote en juin de nouvelles mesures d'austérité par le gouvernement de Georges Papandreou ?*

Fanny Petralia : Après le vote du nouveau plan d'austérité, le peuple grec s'est révolté contre la politique imposée par le gouvernement du Premier ministre socialiste Papandreou, du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne. Cette politique néolibérale conduit à un seul but : offrir les richesses

des grandes fortunes, du monde des affaires, sans oublier le phénomène de la corruption. Par exemple, tout le monde sait ici que les jeux Olympiques de 2004, à Athènes, ont été financés par un endettement auprès des banques étrangères, à l'abri d'un système totalement opaque. Cette politique d'austérité est d'autant plus grave qu'elle conduit à une privatisation massive de la propriété publique : hôpitaux, transports, électricité, aéroports, ports, autoroutes, télécommunications, etc.

à liquider leurs actifs. Cela entraîne une concentration des médias et une monopolisation au profit des plus gros. Pour les journalistes, ça se traduit par une montée sensible du nombre de chômeurs, deux fois plus que l'an dernier. Les acquis des journalistes sont également mis en cause : les conventions collectives ne sont pas renouvelées, les patrons refusant de signer conventions et accords. De même, ils ne cotisent plus aux caisses de retraite et de sécurité sociale. Ils jouent sur cette situation de crise en individualisant les contrats de travail.

"Les conventions collectives ne sont pas renouvelées, les patrons refusant de signer conventions et accords. De même, ils ne cotisent plus aux caisses de retraite et de sécurité sociale."

nationales aux intérêts du marché et des cercles financiers internationaux. Le peuple ne se trompe pas sur les origines de la situation dramatique que nous connaissons. Il attribue la responsabilité de la grave crise à la politique néolibérale des deux grands partis grecs, la droite et les socialistes, qui gouvernent la Grèce depuis quarante ans. Cette politique favorise l'enrichissement des banques,

Comment cette politique d'austérité se traduit-elle pour les journalistes ?

Les journalistes grecs sont évidemment victimes de cette politique. Le patronat de la presse écrite, comme celui de l'audiovisuel, a toujours été privilégié par les différents gouvernements, qui leur prodiguaient des aides économiques. Avec la crise, les profits des éditeurs ont accusé une baisse et leur politique vise désormais

Comment réagissent les syndicats de journalistes ?

Face à cette situation, les quatre syndicats de journalistes se sont réunis en une fédération. Ils appellent les journalistes à se battre contre ces mesures d'austérité. Nous participons aux grèves générales avec les autres catégories de salariés et nous développons également nos propres actions.

Comment vois-tu l'avenir ?

Les Grecs savent que sans changement radical de politique, il n'y aura pas de solutions à leurs problèmes. Il est clair que cette situation ne peut plus durer. Ça risque d'exploser ! ■

P. K.

Rachat de *l'Est républicain*Un chèque en blanc
au Crédit Mutuel

L'Autorité de la concurrence a assorti de "conditions" le rachat de *l'Est républicain*. Elles relèvent de la fumisterie.

Par Michèle Herzberg et Michel Frison*

L'avis favorable de l'Autorité de la concurrence concernant le rachat du groupe Est républicain (*l'Est républicain*, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Vosges Matin*) mis en ligne le 12 août autorise la plus grande concentration en France dans la presse régionale. Ainsi, le Crédit Mutuel contrôle et dirige l'ensemble des journaux de l'est de la France, du *Républicain lorrain* au *Dauphiné libéré*, de la frontière luxembourgeoise à la Méditerranée. Un puissant monopole de l'information écrite sur vingt-deux départements. La banque possédait déjà *l'Alsace* et le *Républicain lorrain* et avait pris la majorité dans le groupe Ebra (Est Bourgogne Rhône Alpes), détenant *le Progrès*, *le Bien public*, *le Dauphiné libéré*, *le Journal de Saône-et-Loire*...

Aucune garantie d'indépendance

Le Crédit Mutuel avait mis en place ses outils informatiques dans les différents titres sans attendre l'avis de l'Autorité de la concurrence. Cette dernière donne son aval sans aucune garantie pour l'indépendance des titres et des rédactions, le Crédit Mutuel se réservant tous les droits. Lors du comité d'entreprise extraordinaire des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) le 1^{er} août, Michel Lucas, président du Crédit Mutuel, n'a pas exposé de stratégie ni de projet pour *les DNA*, pas

plus que pour l'ensemble des titres de son empire de presse. Curieusement, les « conditions » qui assortissent l'avis favorable de l'Autorité de la concurrence les dévoilent en partie. Y transparaissent non seulement les risques pour la concurrence (sous-estimés sur bien des points) mais, surtout, les négociations sur les exigences du Crédit

"La banque pourra uniformiser l'information sur près d'un tiers de la France, en toute 'légalité'."

Mutuel. Rien d'étonnant donc à ce que Michel Lucas ait clamé en CE extraordinaire qu'il ne s'était engagé à rien. L'accord stipule par exemple que « le Crédit Mutuel s'engage dans les conditions ci-après à ne pas procéder à une harmonisation des contenus, qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux, entre *l'Est républicain* et le *Pays* d'une part et *les DNA* et *l'Alsace* d'autre part ». En seraient exclues les « informations de nature indifférenciée (météo, hippisme, programmes de télévision, etc.) ».

"Journalistes communs" pour couvrir un événement

Suivent des précisions qui prévoient explicitement la possibilité de tout réorganiser : suppression d'agences,

d'éditions locales, création d'une « agence d'information » commune aux titres du groupe... On assistera à coup sûr à la répartition des secteurs de diffusion entre les différents titres, avec la disparition de toute concurrence éditoriale et commerciale, et à la fin du pluralisme de l'information en Alsace et Franche-Comté. Le Crédit Mutuel pourra même « dépêcher des journalistes communs ou bénéficier de correspondants communs pour assurer la couverture factuelle d'un événement ». Jusqu'ici, missionner en reportage des journalistes relevait de la rédaction en chef de chaque titre. La banque pourra uniformiser l'information sur près d'un tiers de la France, en toute « légalité ». L'accord daigne reconnaître quelques libertés quant à l'utilisation de ces informations. Mais que restera-t-il de l'indépendance de chaque rédaction et des journalistes, contraints par les réductions d'effectifs et soumis aux pressions de l'actionnaire et de ses cercles d'influence ? L'information, y compris régionale et locale, ne doit pas se plier aux exigences des pouvoirs politiques, économiques, financiers ou bancaires. ■

* Respectivement déléguée syndicale et représentant syndical SNJ-CGT au CE.

Une rupture pas si “conventionnelle” que ça...

Instaurée en janvier 2008, la rupture de contrat “conventionnelle” a été vue par certains comme une opportunité. Elle se révèle être un outil courant de départ forcé. Particulièrement dans le secteur de la presse, où les indemnités de cette rupture ne sont pas... conventionnelles.

Par Emmanuel Le Coz*

DPartie intégrante du projet de « flexisécurité » si cher au Medef, la « rupture conventionnelle » permet à un salarié de rompre le contrat qui le lie à son employeur tout en gardant ses droits à allocations de Pôle emploi. Et, cerise sur le gâteau, d’empocher des indemnités de départ au passage. Royal ! Dans une période de plein emploi, sûrement, mais dans les faits, la rupture conventionnelle est souvent refusée quand elle est à l’initiative du salarié : pourquoi négocier le départ de ce dernier alors qu’il peut donner sa démission ? Envisagé avec davantage de bienveillance pour les salariés plus âgés, ce type de rupture, planifié sur la durée, peut surtout éviter aux entreprises des plans de licenciement nettement plus coûteux et plus visibles.

Les patrons de presse n’ont pas signé l’accord

Si la rupture conventionnelle connaît un succès indiscutable dès la première année de son application, elle reste peu convaincante pour de nombreux salariés, conscients de la faiblesse du marché du travail. De plus, les indemnités prévues dans ce cadre n’ont rien de conventionnel et se résument à des indemnités dites légales, à hauteur d’un cinquième de mois par année d’ancienneté. De quoi refroidir les âmes les plus aventurières. Pour surmonter cette réticence, il est précisé fin 2009 dans l’accord (ANI) que l’indemnité spécifique de rupture conventionnelle ne peut être inférieure à l’indemnité conventionnelle

de licenciement, si cette dernière est plus favorable que l’indemnité légale. Voilà de quoi rassurer les salariés encore peu convaincus de l’importance d’être mobile.

Oui mais... parmi les signataires patronaux de cet accord ne figurent pas de syndicats du secteur de la presse. Les entreprises adhérentes à ces derniers se trouvent « hors champ de l’ANI » et ont donc le droit de se contenter de proposer les indemnités légales. Certes, quelques entreprises du secteur, arguant que l’extension de l’ANI au monde de la presse ne saurait tarder, se sont déjà résolues à offrir, au moins, des indemnités conventionnelles aux journalistes. D’autres entreprises décident au cas par cas, à la tête du client. Mais dans la majorité des cas, il semblerait que les employeurs profitent de la situation sans vergogne. Les employés et les cadres des entreprises de presse sont les grands perdants de l’affaire : souvent moins bien défendus ou mal informés, ils subissent cette injustice financière plus massivement.

Chez les journalistes, une incohérence supplémentaire

Le cas particulier des journalistes est parasité par une incohérence juridique supplémentaire, car leurs indemnités conventionnelles de licenciement sont inscrites dans le code du travail. Mais le terme « licenciement » signifie la cessation de la relation de travail à l’initiative de l’employeur, ce qui exclut normalement le cadre de

la rupture conventionnelle. Les prud’hommes condamnent systématiquement les entreprises ayant imposé une rupture conventionnelle à un journaliste, et, de par la loi, les contraignent à verser à ce dernier des indemnités conventionnelles. Mais, à ce jour, aucune jurisprudence ne met en lumière le cas d’un salarié ayant dénoncé sa rupture en vue de contester le versement d’indemnités inférieures à celles que le code du travail lui promet. Le « hors champ de l’ANI » semble rester déterminant pour fixer le cadre juridique de ce type de litige.

Décision financièrement risquée

En cette période de marché du travail très dégradé, la rupture conventionnelle reste une décision financièrement risquée pour le salarié, en particulier dans le monde de la presse, qui reste exclu des dernières évolutions des textes de loi. En l’absence d’extension de l’ANI, c’est au salarié d’exiger des indemnités conventionnelles comme préalable non négociable à sa demande de rupture de contrat. Car si les entreprises de presse sont légalement obligées de proposer le minimum, rien ne leur interdit de proposer mieux. Face à une demande de mobilité souvent illusoire du patronat de la presse, les employés, les cadres et les journalistes devront imposer les indemnités prévues par leurs conventions respectives comme condition naturelle de l’application de la rupture conventionnelle. ■

* Membre du bureau national du SNJ-CGT.

En direct des rédactions

Motion de défiance contre le PDG de l'AFP

Le personnel de l'AFP peut-il avoir confiance en un PDG, Emmanuel Hoog, qui confie en douce une mission de lobbying pour faciliter le changement de statut de l'agence (voir page 2) tout en le niant quand il se fait prendre les doigts dans le pot de confiture ? L'assemblée générale du 1^{er} septembre s'est

logiquement conclue par un appel à la grève de l'intersyndicale (CGT, SNJ, CFDT, FO, SUD, CGC, SAJ) et par une motion de défiance. Le texte souligne « l'indignation des salariés » devant « une démarche [qui] manifeste le plus profond mépris pour la demande de dialogue et de transparence exigée par le per-

sonnel ». Emmanuel Hoog soutient un projet « qui comporte de lourdes menaces pour la survie, l'indépendance et l'image de l'agence dans le monde entier » et bafoue le rôle de « garant de son indépendance et de ses missions d'intérêt général, comme le lui impose le statut [de l'AFP] et notamment son article 2 ».

La Voix du Nord et la Montagne: fiançailles rompues

Le 30 juin, au lendemain de révélations parues dans *les Échos*, les groupes Rossel et Centre France annoncent un futur « rapprochement » de *la Voix du Nord* et de *la Montagne*, qui « donnerait naissance à un nouveau groupe média régional français qui représentera plus de 800 000 exemplaires vendus chaque jour, un chiffre d'affaires de près de 450 millions d'euros, plus de 850 journalistes et environ 3 400 collaborateurs ». Principaux titres concernés : *la Voix du Nord*, *Nord Éclair*, *le Courrier picard*, *la Montagne*, *la République du Centre*, *le Populaire du Centre*, *l'Yonne républicaine*... Le communiqué évoque une « vision partagée » de « développement » et « la mise en commun, dans une société holding, des participations » des deux groupes. Notons que *la Voix du Nord* et *la Montagne* comptent toutes deux le Crédit Agricole à leur capital. Il s'agissait notamment de faire des économies dans les investissements numériques.

Début septembre, les deux fiancés font discrètement savoir en interne qu'ils ne se marieront pas. À *la Voix du Nord*, les syndicats ont demandé des précisions à leur directeur général, Jacques Hardoin. Réponse : « Il faut interroger *la Montagne*, c'est eux qui ont voulu arrêter », rapporte Christian Furling, délégué SNJ-CGT. La direction de *la Montagne* a observé un silence radio jusqu'au CE de fin septembre. Dans le couple, *la Voix* aurait pesé plus lourd que *la Montagne*. « Était-ce une simple synergie ou une OPA, amicale ou inamicale ? », se demande Christian. Y aurait-il eu clause de cession chez Centre Presse ? Les questions demeurent. *La Voix*, de son côté, n'a pas renoncé à se marier. En octobre, Rossel a annoncé la création d'une holding commune avec deux pôles de Hersant Média : Champagne-Ardenne-Picardie (*l'Union*, *l'Ardennais*, *l'Est Éclair*, *l'Aisne nouvelle*) et PACA (*Nice Matin*, *la Provence*...).

L. F.



Le siège de *la Voix du Nord*, sur la Grand-Place de Lille.

► Pas concerné par la loi Bichet, *le Parisien* ? Tiens donc !

Le 4 juillet dernier, le SGL-CE-CGT appelait à protester contre la remise en cause de la loi Bichet, qui définit un système coopératif de distribution des journaux. « Suite à ces mouvements largement suivis par les syndicats CGT au sein du groupe Amaury, le président de la Simgam [Société d'impression du groupe Amaury], Richard Metzger, a fait part de son intention d'assigner en justice le syndicat SGL-

CE-CGT pour sa participation à ces mouvements, au motif que *le Parisien* ne serait pas concerné », explique un communiqué commun des syndicats CGT de la Simgam et du *Parisien*, qui « condamne cette tentative d'intimidation, voire de criminalisation ».

La CGT apporte des précisions bienvenues : « Le groupe Amaury, en sa qualité d'éditeur, a été un précurseur de la déstabilisation du

système de distribution issu de la loi Bichet. Il s'est soustrait au système coopératif en créant sa propre distribution via sa société SDVP. Encore mieux : le nouveau directeur général du groupe Amaury, Philippe Carli, siège en qualité de membre de la direction d'une filiale Presstalis chargée de la diffusion de la presse quotidienne nationale. On ne saurait être moins impliqué dans le dossier de la distribution ! »

L'Équipe : 57 % pour le SNJ-CGT

Un 5 s'est malencontreusement transformé en 3, et c'est ainsi que le SNJ-CGT de la SNC *L'Équipe* s'est vu crédité dans notre dernier numéro de *Témoins* (page 25) de 37 % des voix au lieu des 57 % réalisés.

Largement majoritaire, le SNJ-CGT obtient ainsi la quasi-totalité des sièges au CE et en DP. Ce score de 57 % est d'autant plus intéressant que le scrutin d'avril était le premier dans l'histoire de *L'Équipe* où le SNJ-CGT

présentait sa propre liste. Trois autres lui faisaient concurrence (SNJ, CGC et Infocom), et seul le SNJ venu en deuxième position a également des élus (un titulaire et un suppléant au CE, un DP titulaire et un suppléant).

Élections à l'AFP : le SNJ-CGT confirme sa position

Un « message de résistance ». Voilà comment la section SNJ-CGT analyse les résultats des élections à l'AFP. « Le SNJ-CGT retrouve sa position de 2007, c'est-à-dire qu'il est le deuxième syndicat chez les journalistes. Il devance nettement la CFDT au

CE (titulaires et suppléants) et chez les DP (titulaires). Avec 23,1 % des voix au CE (élus titulaires), le SNJ-CGT progresse de 1,5 point par rapport au premier tour. Nous gagnons une élue déléguée du personnel. » Avec quatre élus, la CGT est majoritaire au CE.

« Ce vote de résistance marque une prise de distance à l'égard de la politique menée par le PDG, mais aussi à l'égard de ceux qui seraient tentés par une stratégie d'accompagnement des changements qu'il veut rendre irréversible », note enfin le SNJ-CGT.

Les serial menteurs

Voici un essai bienvenu. L'auteur, Pascal Boniface, directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), a d'abord essuyé le refus de quatorze éditeurs avant de connaître un succès mérité. Cet essai décapant a un fil rouge : il dresse le portrait de huit personnalités (A. Adler, C. Fourest, M. Sifaoui, T. Delpech, F. Encel, F. Heisbourg, P. Val et B.-H. Lévy) qui occupent le devant de la scène médiatique. Ce sont les fameux « experts ».

Mais ces intellectuels sont tous des faussaires, estime Boniface. « Ce qui pose problème, ce n'est pas ce que Caroline Fourest défend, c'est la façon dont elle le fait », dit Boniface, qui montre et argumente que cette dernière « va peu à peu abandonner le combat contre les intégristes chrétiens pour celui infiniment plus porteur

médiatiquement contre l'islamisme ». Car cette obsession de l'islamisme est le point commun entre Alexandre Adler, Mohamed Sifaoui, Philippe Val ou BHL.

Quand Caroline Fourest dégage son argumentaire de chercheuse en sciences politiques, elle utilise les termes « inquiétant, sinistre, effrayant, terrifiant, à faire frémir, etc. ». Quand Alexandre Adler parle de Bernard Langlois ou de Daniel Mermet, il emploie le même vocabulaire, et assène : « Ces gens-là me semblent infiniment plus méprisables, infiniment

plus répugnants » que Rony Brauman, qui porte l'étiquette de « traître juif ».

Philippe Val fait l'objet d'un portrait au vitriol aussi documenté que celui sur BHL, ce philosophe de café du commerce qui confond Simone Veil, ministre du gouvernement Barre, avec Simone Weil, philosophe chrétienne morte en 1943 et auteur de *La Condition ouvrière*. Une lecture jubilatoire.

Jean Tortrat



• *Les Intellectuels faussaires – Le triomphe médiatique des experts en mensonge*, par Pascal Boniface, éditions Jean-Claude Gawsewitch, 19,90 €.

Éco des Pays de Savoie : huit jours de grève et une commission de conciliation

Huit jours de grève (sanctionnés par deux mises à pied) pour, enfin, aboutir à l'ouverture d'un dialogue. En juin dernier, la rédaction de *l'Éco des Pays de Savoie* s'est mobilisée pour défendre une journaliste, qui travaille pour le titre depuis dix-sept ans, d'abord comme pigiste puis en

CDI à temps partiel. Cette dernière revendique les mêmes droits que ses collègues concernant les RTT, la prime d'intéressement, l'ancienneté, la prime appareil photo, la mise à disposition d'une voiture de fonction... Une commission de conciliation a été mise en place avec, côté patro-

nal, deux représentants du SPHR et, côté salariés, Dominique Cheul (USJ-CFDT) et Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT. La commission a rencontré les deux parties. Au moment de boucler ce numéro de *Témoins*, l'accord restait à finaliser.

France Télévisions : rassemblement contre la répression antisyndicale

Le 28 septembre, la CGT de France Télévisions appelait à la grève et à un rassemblement devant le siège de l'entreprise, contre « la répression antisyndicale et la criminalisation de l'action syndicale », au moment où deux délégués syndicaux CGT, salariés de France 3, passaient en conseil de discipline. On reproche à Jacques Rivière

de « n'avoir pas assisté à une formation à la mise en œuvre des caméras robotisées », précise la CGT. Il avait déjà été faussement accusé d'avoir agressé un cadre. La direction avait dû revenir en arrière. Alain Parent « a lui aussi reçu un avertissement pour un e-mail adressé par erreur à des membres de la direction. Alain Parent a immédiatement rappelé

le message et adressé ses excuses à qui de droit, mais c'est le DRH lui-même qui s'est autorisé à diffuser le message, en lui assurant une publicité inutile et néfaste ». La pétition de soutien aux deux délégués syndicaux avait recueilli, fin septembre, plus de 1 300 signatures. Une délégation de RFI a participé au rassemblement.

Grande victoire pour Mumia : la Cour suprême des États-Unis rejette le recours de l'accusation

Questions à Jacky Hortaut, représentant de la confédération CGT au Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, qui rassemble une centaine d'organisations (dont le SNJ-CGT) et de collectivités publiques françaises.

Témoins : Quelle est la signification de cette décision ?

Jacky Hortaut : C'est un événement considérable, qui met fin à trente ans de litiges sur l'équité du processus judiciaire ayant conduit à la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal. Selon ses avocates, « la constitutionnalité de la peine capitale étant désormais écartée, Mumia sera automatiquement condamné à la peine de prison à vie sans possibilité de sortie conditionnelle, à moins que le procureur ne demande un nouveau procès, avec un nouveau jury, pour tenter d'obtenir une décision le recondamnant à mort ».

S'agit-il d'une victoire, comme l'ont déclaré ses avocates ? Mumia ne peut plus être exécuté, mais il reste condamné à mourir en prison...

Le Collectif français de soutien à Mumia partage la satisfaction exprimée par l'équipe de défense, d'autant que c'est la première fois que la plus haute juridiction américaine n'accompagne pas l'acharnement judiciaire de l'accusation. Souvenons-nous que, l'an passé encore, lors du renvoi de l'affaire devant la cour d'appel fédérale [audience à laquelle a participé Patrick Kamenka, au nom du SNJ-CGT, avec une délégation française], la Cour suprême avait expressément demandé à cette dernière d'annuler sa décision concernant la suspension de la condamnation à mort. Il nous faut toutefois rester particulièrement vigilants sur la suite de cette affaire, qui a connu

tant de rebondissements depuis trente ans, car les autorités américaines, à l'exemple de l'exécution récente de Troy Davis, et ce malgré une protestation planétaire, n'ont pas tourné la page du déni de justice, du lynchage judiciaire et du crime d'État.

Tenant compte de cette situation nouvelle, quels sont désormais les objectifs de la mobilisation ?

Le premier objectif est de se mobiliser pour qu'enfin Mumia quitte le couloir de la mort le plus rapidement possible. Le deuxième est de continuer à agir pour qu'il soit libéré. Rien ne justifie en effet que cet homme soit condamné à la prison à vie. Cette affaire est un déni de justice internationalement reconnu, d'autant plus insupportable que Mumia crie son innocence depuis son arrestation. Cela fera trente ans en décembre prochain. À cette occasion, des manifestations marqueront ce triste anniversaire dans le monde entier. En France, un grand rassemblement aura lieu à Paris le mercredi 7 décembre (18 h) devant le consulat des États-Unis, place de la Concorde. La solidarité, c'est aussi contribuer à donner à sa défense les moyens financiers indispensables pour le sauver définitivement. À cet effet, le collectif français vous invite à répondre à son appel à dons et à l'achat du timbre à l'effigie de Mumia édité par La Poste (trente mille exemplaires

déjà vendus). Pour plus d'infos sur ces initiatives : www.mumiabujamal.com.

Trente ans après l'abolition en France de la peine de mort, où en est-on dans le monde ?

En termes de droits humains, l'abolition est sans aucun doute la question qui a le plus progressé si on se réfère au nombre de pays qui, en droit ou de fait, se sont débarrassés de cette pratique barbare et dégradante qu'est la peine de mort. Lorsque la France, dernier État d'Europe occidentale à avoir aboli, a interdit le droit inhumain de tuer légalement, une quarantaine de pays seulement étaient abolitionnistes. Aujourd'hui, leur nombre approche les cent quarante sur les cent quatre-vingt-dix que compte l'Organisation des Nations unies. Par ailleurs, soulignons que l'ONU a adopté, à trois reprises ces dernières années, une résolution appelant les pays rétionnistes à un moratoire. C'est dire combien le combat abolitionniste a marqué des points contre l'horreur en si peu de temps. Pour autant, ces progrès ne sauraient cacher l'épouvantable réalité de l'enfer des couloirs de la mort, où vingt mille hommes, femmes et parfois même des enfants sont en attente de leur exécution. La Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, les États-Unis et quelques autres pays sont au premier rang de ceux qui continuent à tuer en toute légalité.

• Signez la pétition pour l'abolition universelle : www.worldcoalition.org.

